

Image not found or type unknown



Paieement allocation et parts fiscales

Par **DELPHINE**, le **23/02/2012** à **17:28**

Bonjour, je suis divorcé de mon premier conjoint avec un enfant en garde alterné. Je suis remarié et j'ai deux autres enfants. J'ai donc demandé les allocations familiales, ceux-ci me donnent un papier spécial pour mon enfant en garde alterné. Mon ex-conjoint ne veut pas le signer afin que je touche les allocations pour cet enfant, car il me dit que si je touche les allocations, il ne touchera plus au niveau des impôts les 0.25 auxquelles il a droit (0.50 / 2 car garde alterné) et moi j'aurais les 0.50 parts. Pouvez-vous me dire si cela est vrai??? Par avance merci pour votre réponse.